

SEANCE DU 6 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le six du mois d'avril, à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie de ST BENOIT LA FORET, sous la présidence de Didier GUILBAULT, Maire.

PRESENTS : MM. GUILBAULT – CARRE – BENOIST – DAUDIN – AUPETIT – FIÉ – MOUTARDIER – CASSAGNE – Mmes PERIN-BESNARD – PACHET – PERRIGAULT – JAILLOUX – SANTERRE – THEVES

Absent : M. SWIATKIEWIEZ

Secrétaire de séance : M. Thierry BENOIST

TAUX D'IMPOSITION 2010

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- fixe les taux d'imposition 2010 comme ci-dessous :
- taxe d'habitation : 6.86
- taxe foncière (bâti) : 7.78
- taxe foncière (non bâti) : 46.98

tels qu'ils figurent sur l'état n° 1259.

Les taux adoptés augmenteront de 3 % le produit attendu par la commune.

BUDGET 2010

Le conseil municipal approuve le projet de budget présenté par le Maire.

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à : 575 275.29 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à : 206 299.29 €

ECLAIRAGE PUBLIC – RD 139 le « BROUSSEAU » et VC 304 la « GIRAUDERIE »

M. le Maire présente au conseil municipal un devis relatif à la mise en place d'un éclairage public sur la RD 139 le « Brosseau » et sur la VC 304 la « Girauderie » d'un montant de 9 421.37 € TTC, et précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention du SIEL d'I&L.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le devis relatif à la mise en place d'un éclairage public sur la RD 139 le « Brosseau » et la VC 304 la Girauderie, pour un montant de 9 421.37 € TTC,
- sollicite une subvention du SIEL d'I&L,
- Inscrit au budget 2010 le crédit nécessaire à la dépense.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Le Maire,

 